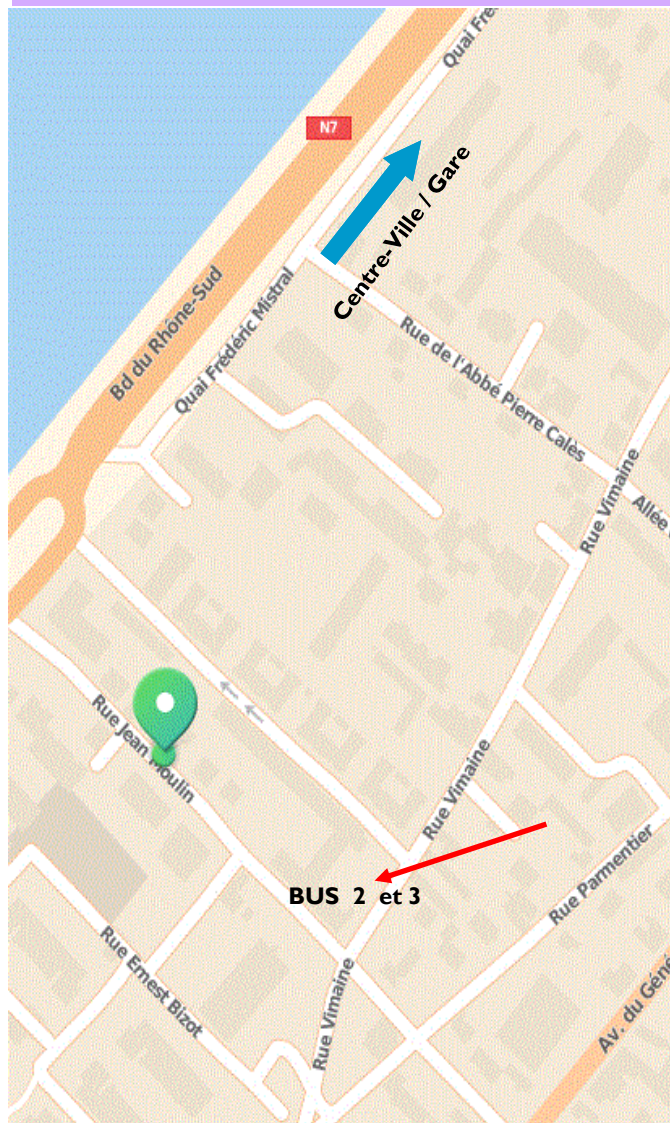


À VIENNE

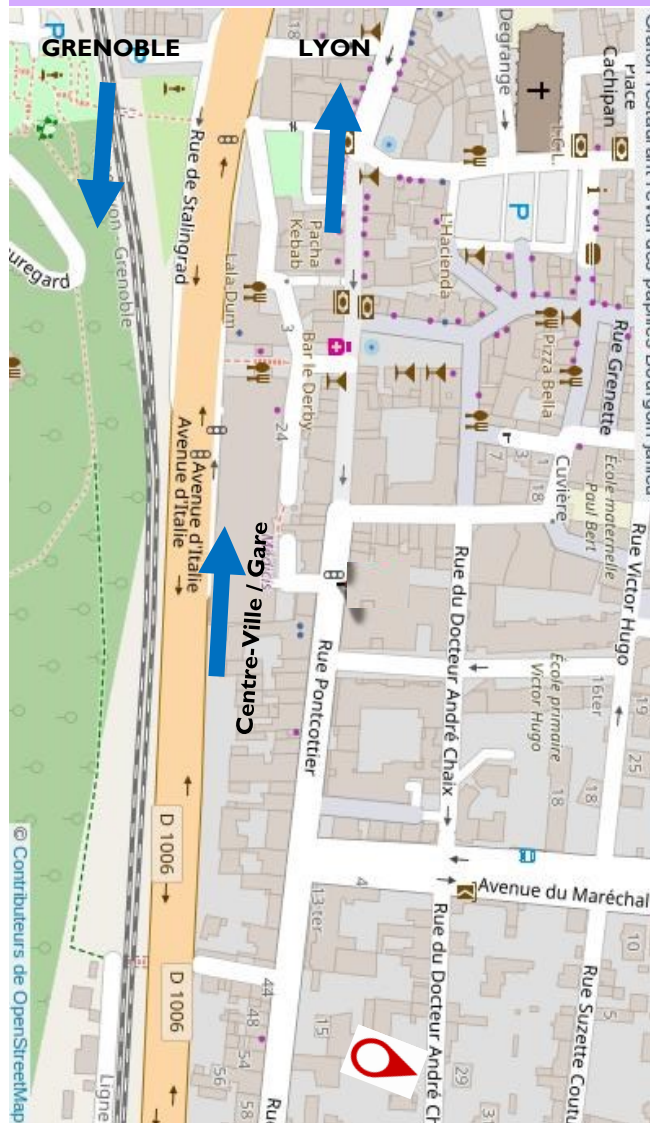


BUS L'VA

LIGNE : 2 et 3

Arrêt : ROBESPIERRE

À BOURGOIN



BUS RUBAN

LIGNE : C et D

**ASSOCIATION
ANDEM**



Appartements de Coordination Thérapeutique

À Bourgoin Jallieu

**« le Phoenix » 24 rue du Dr Chaix
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tel : 04 74 28 39 08**

À Vienne

**7, rue Jean Moulin
38200 VIENNE
Tel : 04 81 43 04 05**

Mail: act@maion38.fr

Qui sommes-nous?

L'association TANDEM a été créée en décembre 2006 à Bourgoin-Jallieu (Isère).

C'est une association loi 1901 qui gère trois services médico- sociaux.

Qu'est-ce que l'ACT?

Les Appartements de Coordination Thérapeutique sont financés par l'Agence Régionale de Santé. Ils accueillent des **personnes adultes**, atteintes de **pathologies chroniques somatiques** (VIH, diabète, cancer...), et en situation de **précarité** entraînant le besoin d'un **accompagnement médico-psycho-social**.

Les **ACT MAION** gèrent **20 places** dont 12 à Bourgoin-Jallieu et 8 à Vienne.

L'équipe

L'équipe se compose de :

- 1 chef de service
- 3 éducateurs(trices) spécialisés(es)
- 1 médecin coordinateur
- 3 infirmières coordinatrices
- 1 psychologue

Que propose MAION ?

ACT Hébergement :

un accompagnement avec hébergement

Contrat de séjour de 6 mois renouvelable en appartements meublés du T1 au T3 situés à Bourgoin Jallieu et Vienne.

ACT Hors les murs:

un accompagnement à partir du lieu de vie des personnes sur la commune de Bourgoin

Un accompagnement médico-social favorisant l'insertion et l'autonomie

Accompagnement santé

- * Education thérapeutique du patient
- * Coordination des soins en ville et à l'hôpital

Accompagnement social

- * Accès aux droits
- * Soutien dans les démarches administratives

Accompagnement éducatif

- * Développement du lien social
- * Insertion professionnelle
- * Projet de sortie

à travers un **Projet de Séjour Personnalisé**,
fil conducteur de l'accompagnement.

Admission

1- Envoyer à ACT MAION par voie postale:

- Le **dossier social** rempli par un travailleur social avec la personne désirant être accueillie.
- Le **dossier médical** rempli par son médecin, sous pli confidentiel.

2- Si **les critères d'admissibilité** sont remplis, la personne est convoquée pour un entretien.

3- L'**admission** à MAION est proposée après validation en commission.

Vous pouvez télécharger les deux dossiers d'admission sur :

www.assotandem.org



24 rue du Dr Chaix « le Phoenix »
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Association loi 1901

Enregistrée en préfecture sous le n°2007-09295
n° Siren : 497 860 890